

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 - Considérant la demande pour l'organisation d'un tournoi de pétanque le samedi 26 août 2023 de l'association « Le Twirling» représentée par son Président.
- Considérant la nécessité de réglementer le stationnement.

N°2023-157

ARRETE :

Objet :

Tournoi de pétanque

Association le Twirling

Stationnement interdit

Le samedi 26 août 2023
de 7H00 à 19H00

Article I :

Le stationnement de tout véhicule sera interdit sur la Place des Pavillons à côté de la caserne des pompiers à Forges-les-Eaux le samedi 26 août 2023, 07H00 à 19H00.

Article II :

Cette disposition sera matérialisée par la pose de panneaux et barrières de sécurité réglementaires.

Article III :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 02 août 2023

Le Maire
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur le site Internet de

Forges-les-Eaux le : ~ 3 AOÛT 2023